

---

**UNIVERSITE D'ORAN**

**CAHIERS GEOGRAPHIQUES**



**DE**

**L'OUEST**

**année 1979**

**numéros 2-3**

---

---

# CAHIERS GEOGRAPHIQUES DE L'OUEST

# مجلة الجغرافيا للغرب

---

Revue publiée sous le haut patronage de  
Monsieur le RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ  
D'ORAN.

---

Pour tout échange, s'adresser au Département  
de GÉOGRAPHIE, Université d'Oran  
ES-SÉNIA.

---

## AVANT—PROPOS

Après le premier numéro consacré essentiellement aux métropoles algériennes et leur rôle dans l'organisation régionale (1), le comité de publication des Cahiers Géographiques de l'Ouest a le plaisir de présenter aux étudiants, enseignants, chercheurs, responsables et praticiens, un numéro spécial consacré aux « INCIDENCES GEOGRAPHIQUES DE L'INDUSTRIALISATION EN ALGERIE » (2), recueil de travaux disponibles à la fin de 1978 de deux de nos collègues d'enseignement et de recherche.

Un autre numéro spécial réservé aux « MUTATIONS DU MONDE RURAL » est en préparation.

Nous ne saurons passer sous silence le travail technique considérable fourni par l'ensemble du personnel technique de l'imprimerie de l'E.N.S.E.P. en vue d'améliorer la qualité de la composition et de l'impression de la revue.

Le Comité de Publication

- 
- (1) — Communications présentées au Colloque « Capitales et métropoles du bassin méditerranéen » PARIS JUIN 1978.
- (2) — L'essai de synthèse des études de cas présentées est en cours de publication dans les cahiers du C.R.E.A. ( Centre de Recherche en Economie Appliquée ) ALGER.-
-

-o- INTRODUCTION GENERALE -o-

I - INTRODUCTION :

L'industrialisation est, à l'heure actuelle conçue en Algérie comme une des démarches du développement, parallèlement à la Révolution Agraire et à la Révolution Culturelle. Elle constitue, de fait un facteur spectaculaire de mutation du milieu urbain du pays : elle contribue à urbaniser des centres de peuplement jusqu'à présent restés essentiellement ruraux; elle transforme les villes existantes, de collecteurs de richesses transférées au niveau national, par le biais de la rente foncière, des bénéfices commerciaux, du versement des traitements de fonctionnaires, en centres de production. On ne peut donc concevoir son succès isolément, sans que soient implantées les nouvelles infrastructures qu'elle appelle, sans que soient rompus les liens de dépendance, de la campagne à la ville, qui excluaient le monde rural du marché, sans que soient formés culturellement à la nouvelle vie économique ceux qui sont appelés à y participer

1 - La création d'infrastructures est directement exigée par celle de l'industrie. On ne peut concevoir l'implantation d'un ensemble cohérent d'unités de production, suffisant pour assurer un développement continu de la production et une croissance correspondante des besoins de consommation et des moyens de les satisfaire, sans un support permettant d'intégrer ces unités dans le marché national, de recevoir et de desservir les travailleurs qu'elles appellent, à raison de leur nombre et de leurs besoins propres. Le réseau existant de routes, de voies-ferrées, d'installations portuaires, de conduites d'eau, de gaz, d'électricité, d'égouts, de moyens de communication, avait été conçu par le pouvoir colonial au profit d'une minorité pour la plus grande partie allogène, occupant avant tout les centres des villes. Le réseau d'administration et de services concernait avant tout cette minorité. Celle-ci constituait un groupe socialement dominant par la maîtrise de la terre, des échanges et du pouvoir d'état colonial, en dehors de toute autre activité productive que celles indispensables en amont ou en aval de ses productions agricoles ou minières tournées vers le marché français ou de sa propre consommation. Elle n'avait eu nul besoin de créer, ou que l'on crée pour elle, de telles infrastructures nécessaires à une production industrielle à l'échelle du pays. La création d'industrie, l'extension des formes urbaines d'habitats qu'elle implique et l'élargissement du marché qu'elle provoque nécessitent de rattraper le retard en ce domaine. L'absence éventuelle d'une simultanéité des investissements dans ce domaine et de ceux qui créent les unités de production risque d'aiguiser leur exigence. Une telle contradiction que l'industrialisation peut faire naître, est génératrice de crise. Une telle crise se manifeste t-elle, et comment dans le domaine des équipements, dont celui du logement ?

2 - La transformation des structures et du fonctionnement du monde rural est également exigée par le développement industriel.

L'agriculture et l'élevage du pays ont, dans leur totalité, été placés dans la dépendance du monde de production capitaliste, selon des modalités de type colonial. Le secteur détenu par les colons, approprié aujourd'hui à l'état et réparti entre les domaines autogérés et les coopératives d'anciens moudjahidines depuis les lendemains de l'indépendance, a vu sa production orientée, selon un mode mécanisé-extensif, vers la satisfaction de la demande du marché français, sur près du tiers des terres de la S.A.U., celles où les productions de type spéculatif (céréales, vignes, agrumes, oliviers) trouvaient leurs meilleures conditions naturelles. Ce type de fonctionnement est également devenu celui des propriétés foncières de notables ruraux et de citoyens absentéistes, sur environ le cinquième des terres. Sur le reste de la S.A.U. environ la moitié - la moyenne et petite paysannerie algérienne a été, sur un rythme accéléré, ou marginalisée ou exclue du marché; elle a vu ses terres morcelées, ses moyens de production réduits, sa force de travail de plus en plus sous-employée, du fait de l'impossibilité d'étendre ou d'intensifier son champ d'activité, et de la nécessité pour elle de recourir à des moyens de production mécaniques qu'elle ne possédait pas. Les petits fellahs étaient devenus tout à la fois microrentiers, semi-chômeurs et salariés occasionnels. Beaucoup d'entre eux avaient dû fuir leur terre vers les villes où ils ne trouvaient que du travail occasionnel et restaient avant tout de petits absentéistes...

Dans le secteur autogéré, un système de cultures conforme au mode de production antérieur à l'indépendance a persisté en ses lendemains, si l'on excepte l'arrachage d'un vignoble de plaine qu'une diversification des cultures n'a que peu remplacé. Cette persistance et l'accentuation du morcellement, la poursuite de l'exode rural ont tendu à maintenir les campagnes en marge du marché national. Les y intégrer est une nécessité pour permettre leur développement. Une des missions de l'entreprise et de l'industrie nationales est de leur fournir infrastructures et moyens de production nécessaires; le rôle de la Révolution Agraire est de permettre la restructuration des terres et de l'habitat dans le sens de l'unification et de répartir les capitaux nécessaires pour insérer l'ensemble de la production du monde rural dans l'économie nationale, l'ouvrir au marché des biens de consommation et des moyens de production ( machines, engrais ) susceptibles d'aider à l'intensification, à la rationalisation et à la rentabilisation des cultures. La Charte de 1971 a prévu l'attribution au fonds national de la Révolution Agraire des terres collectives, puis des biens des propriétaires absentéistes et de la part excédentaires des grandes propriétés foncières, au cours des deux premières phases. Jusqu'à présent, environ un million d'hectares - le septième de la S.A.U. -, ont été attribués à une centaine de milliers de fellahs

groupés dans les coopératives de production (6% des actifs agricoles). Les coopératives communales (C.A.P.C.S.) assurent à l'ensemble du monde agricole des services en amont et des moyens de collecte et de redistribution en aval de la production. Un millier de villages agricoles est programmé, dont plus de 200 sont construits ou en chantier, pour créer des conditions d'habitat et de vie répondant à cette mutation.

De la Révolution Agraire peut naître la fixation des populations rurales et l'accentuation de la division du travail des campagnes. En même temps, la bourgeoisie foncière citadine doit cesser de pouvoir prélever des surplus sur les campagnes et la structure même de l'économie urbaine, en partie assise sur ce prélèvement, est mise en question. Dans quelle mesure l'industrialisation peut-elle contribuer à éponger l'exode rural antérieur vers les villes, en absorbant la force de travail disponible, en ville, représentée par les micro-rentiers et minichômeurs qu'il a produit ? Dans quelle mesure substitue-t-elle à l'exode de la misère campagnarde un appel aux travailleurs ruraux qui les insère dans l'économie moderne ? Dans quelle mesure peut-elle parallèlement à la Révolution Agraire, les fixer dans les campagnes ? Jusqu'à quel point représente-t-elle alors une concurrence, jusqu'à quel point reste-t-elle au contraire complémentaire de la R.A. ? Enfin quels moyens de consommation apporte-t-elle en ville, non plus aux classes possédantes, mais aux classes laborieuses ? Dans quelle proportion compense-t-elle et au delà, le manque à gagner des circuits de distribution urbaine lié à la dépossession de la bourgeoisie foncière ?

**3 - La promotion professionnelle du sous-prolétariat urbain et surtout des masses rurales appelées en ville constitue un objectif de la Révolution Culturelle également imposée par l'industrialisation.**

La division du travail imposée précédemment par la forme coloniale du mode de production capitaliste a consisté à réserver à la minorité citadine représentée par une bourgeoisie majoritairement européenne et numériquement très limitée, l'accès à l'enseignement général secondaire et supérieur; à exclure pratiquement, même de l'enseignement élémentaire, les masses rurales; à n'y faire accéder que très partiellement les « périurbains » accumulés par l'exode rural; à réduire l'enseignement technique, même de base, et la formation professionnelle, aux quelques sections indispensables pour former la maigre force de travail demandée par l'entretien de la minorité dominante : métiers du bâtiment pour les hommes; couture, enseignement ménager pour les femmes. Quantitativement et qualitativement, de telles formations ne peuvent fournir la force de travail exigée aujourd'hui par la nouvelle industrie. L'usage de la langue française

aux dépens de la langue nationale a contribué jusqu'à présent à opérer une sélection sociale ou détrimement des couches populaires.

La Révolution Culturelle, en même temps qu'une promotion difficile de l'arabisation, entend généraliser et unifier l'enseignement, et l'orienter vers la satisfaction des besoins de la société et de l'économie en construction, généralisant, dans les campagnes comme dans les villes, l'enseignement élémentaire, en multipliant et en diffusant, jusque dans les plus petits centres urbains, des établissements d'enseignement technique de différents niveaux et des centres de formation professionnelle des adultes pourvus en particulier des sections correspondant au type local d'industrie. Des internats doivent y permettre la formation de ruraux en même temps que d'urbains. Cet effort est récent, relativement aux classes d'âge entrées dans la production. De quel poids pèse le passé aujourd'hui encore ? Dans quelle mesure les fonctions d'encadrement restent-elles réservées aux couches sociales supérieures citadines ? Dans quelle mesure l'importance ancienne de la ville, qui commandait celle des établissements de formation et d'encadrement, et les possibilités de travail qu'elle offrait à des travailleurs qualifiés, détermine-t-elle encore aujourd'hui les potentialités de recrutement sur la place, l'appel à l'émigration intérieure et à l'étranger, la redistribution de la main-d'œuvre par les grandes villes ? Dans quelle mesure, et à quels niveaux le recrutement de la force de travail des couches sociales « périurbaines », nouvellement urbaines, et des travailleurs ruraux eux-mêmes est-il nécessaire et possible ? Dans quels types d'industrie ? Pérennise-t-il ou non la ségrégation sociale ? Répondre à ces questions est nécessaire pour définir s'il y a ou non dysharmonie critique entre l'offre d'emplois, les besoins quantitatifs et qualitatifs de force de travail, l'importance du chômage et du sous emploi urbains et ruraux à résorber, et la qualité de la force du travail offerte. Il faut en même temps répondre à la question de l'adéquation ou de l'inadéquation de la formation offerte par les organismes qualifiés de l'Etat, relevant des ministères de l'Education et du travail, à la spécialisation requise par les industries implantées. De cette réponse dépendent la solidité des rapports entre formations propres des entreprises.

**4 - La Révolution Industrielle elle même poursuit de son côté divers objectifs.**  
A l'échelle nationale, elle tend à structurer une production intégrée; à cette fin, elle utilise avant tout l'énergie des hydrocarbures et, l'accumulation de capital et le crédit international qu'ils permettent de réaliser. Leur investissement développe tous les secteurs de la production répondant aux nouveaux besoins de la consommation et à ceux de l'agriculture en matière d'équipement. Cette structuration est le fait de la planification, jusqu'à présent largement commandée par les possibilités

de la SONATRACH. L'agent de cette planification est l'Etat, maître du crédit et des mines depuis 1967, des hydrocarbures depuis 1971 : il est seul à pouvoir transférer les capitaux accumulés aux différentes sociétés nationales commandant aux divers secteurs de la production industrielle. Les unités privées se sont constituées en grand nombre dans les industries de consommation, alimentation, textiles, façonnage du plastique, à l'aval de l'importation et du développement potentiel des sociétés nationales intégrées entre 1967 et 1971, dans le cadre du code des investissements de 1966; elles obéissent à la recherche d'un profit maximum et de ce fait se sont concentrées dans les grands centres ( ALGER, ORAN, CONSTANTINE ) ou les vieilles villes de bourgeoisie commerçante ( TLEMCEN, GHARDAIA, ) où elles disposaient tout à la fois de capitaux, d'une force de travail disponible, et d'un marché déjà existant. Ainsi leur impact reste faible sur la structuration urbaine, sur laquelle elles n'interviennent pas par elles-mêmes. La seule question qui peut se poser dans le cadre de nos préoccupations est de savoir dans quelle mesure, actuellement, les implantations des sociétés nationales entraînent la participation d'entreprises privées aux chantiers de construction et de travaux publics qu'elles induisent.

La planification de l'entreprise industrielle publique a été principalement orientée initialement, vers les industries de base, mises en place à partir du plan triennal (1967-1969) et du premier plan quadriennal (1970-1973) et dont le développement et l'insertion en amont de l'industrie intégrée se poursuit actuellement. Leur localisation a été imposée, en raison d'impératifs techniques, dans des sites portuaires, déjà pourvus d'infrastructures minimales, disposant de beaucoup d'espace, d'eau, d'énergie; les préoccupations relatives à la résorption du sous-emploi et du chômage, à la réduction des disparités régionales, et à leurs relations au monde rural n'ont pu, poser sur les choix. Leur importance n'en modifie pas moins l'espace hérité, en intervenant dans ces domaines, aussi bien par l'importance et la permanence des chantiers qu'elles suscitent que par les effectifs et les caractéristiques propres des unités en production.

Les nouvelles unités d'intégration et de transformation ont commencé effectivement à être mises en place au cours du premier plan quadriennal. Leur localisation a fait leur place à des préoccupations d'un autre ordre. La première est l'organisation régionale, tendant à la desserte du marché national à travers les trois grands ensembles régionaux (Est, centre, Ouest) situés en aval des complexes de base littoraux ( ORAN-ARZEW, SKIKDA ANNABA principalement ). Cette organisation passe par la création de pôles régionaux majeurs concentrant les industries d'intégration d'une ou plusieurs sociétés nationales; ceux-ci ont commencé à être implantés effectivement dans la seconde phase du premier plan quadriennal.

nal à partir du 1972, essentiellement dans les villes importantes de l'intérieur. Elle a permis ensuite une diffusion plus étendue des unités de transformation, en aval de ces pôles, région par région, vers les localités de moins en moins importantes, et de plus en plus méridionales. Cette diffusion reflète l'effort progressif de réduction des disparités régionales, tendant à homogénéiser la place de l'industrie dans tout l'espace national, des villes grandes et moyennes aux centres ruraux. La résorption du chômage et du sous-emploi, fonction, en ville de l'absence de rôle industriel et de l'accumulation de ruraux déjà déracinés, à la campagne, des distorsions entre l'exploitation du sol d'une part et la charge de population, la distorsion des structures d'appropriation et d'exploitation et le système d'exploitation d'autre part, représente un des objectifs majeurs de cet effort. La contribution de nouvelles activités à la maîtrise de l'exode rural encore en cours, afin d'éviter une nouvelle surcharge des agglomérations urbaines en constitue un second. L'un et l'autre rendent évidente la place de l'emploi dans les objectifs principaux de l'industrialisation.

Les moyens de réaliser cette politique de régionalisation sont passés avant tout par les programmes spéciaux dont ont bénéficié à présent, inégalement, des wilaya pour équiper leurs infrastructures et implanter des nouvelles activités. Ces interventions et les transferts qu'elles comportent tendent à compenser un héritage défavorable à la réalisation du profit. Elles sont les agents majeurs de transformation de l'espace hérité.

Dans quelle mesure l'implantation de telle l'implantation de telle industrie dans tel milieu donné a-t-elle jusqu'à présent permis effectivement de réduire le chômage urbain, voire le sous-emploi des campagnes environnantes ? Dans quelle mesure a-t-elle permis l'arrêt ou le ralentissement de l'exode, lui a-t-elle substitué d'autres formes de migration ? En quoi a-t-elle induit d'autres activités, contribué à créer un marché ? Quelles dysharmonies nouvelles ont pu naître de cette transformation de l'espace ? Jusqu'à quel point a-t-elle compensé et au delà le déficit de ressources urbaines né éventuellement de la Révolution Agraire ? Quels goulots d'étranglement nouveaux ont pu surgir, du fait de l'insuffisance des infrastructures techniques, économiques, sociales, du manque de logement, de la dysharmonie entre la force de travail disponible et celle exigée par les nouvelles unités de production, en nombre et en qualité ? Tel est l'objectif de la recherche dans laquelle s'insère ce recueil, qui vient après une première étude réalisée en commun par les auteurs, sur SIDI-BEL-ABBES.

## II - LES MUTATIONS DE L'ESPACE DUES A L'INDUSTRIALISATION

La recherche sur ces mutations de l'espace doit tenir compte essentiellement des caractéristiques des lieux d'implantation de l'industrie antérieurement à celle-ci, et de celles de l'agent de transformation que constitue celle-ci.

A l'étape actuelle d'avancement de l'industrialisation, dans les perspectives définies plus haut de généralisation de cette dernière à tout l'espace national et de couverture, par la production industrielle, de la plupart des besoins du marché national, la diversité marque à la fois l'espace hérité et les types d'industries dans leurs dimensions, leur groupement et leur capacité d'emploi.

1 - **Diversité des espaces occupés par l'industrie.** Elle résulte à la fois de la situation et du caractère antérieur des formes d'occupation urbaines et de leur environnement rural.

- Les grands complexes côtiers ont leur implantation même définie par leur environnement comme on vient de le voir. Du passé, elle héritent de grandes agglomérations portuaires : à l'Ouest, ORAN dont Arzew n'est qu'une zone industrielle et portuaire nouvelle éloignée, à l'Est, ANNABA et une ville moyenne, SKIKDA, incorporée par l'infrastructure pétrolière à un même ensemble industriel, au centre ALGER et sa région, qui diffuse actuellement son activité jusqu'à BLIDA.

L'héritage est caractérisé par l'importance de l'infrastructure, qu'il s'agisse des moyens de communication ( ports, voie ferrée, routes ), des institutions politiques et sociales, y compris des moyens de formation, et de l'habitat. Cependant, cette importance n'est que relative : les infrastructures techniques sont à la mesure des capacités antérieures sans commune mesure avec celles qu'on implante. L'habitat est d'ores et déjà saturé à ALGER ou à ANNABA; à l'Ouest, si le départ des Européens a libéré beaucoup de logements, initialement disponibles, l'implantation des industries majeures à Arzew-Bethioua, à quelque 40 kilomètres, pose le problème des distances.

D'une façon générale, l'importance du peuplement est liée à l'accumulation massive au terme de son itinéraire, de l'exode rural. Cette accumulation héritée est celle d'une force de travail inemployée saturante, souvent non qualifiée, qui a pris plus de place là où le départ de la minorité coloniale en 1962 avait laissé plus d'espace habitable, en particulier à ORAN.

Depuis, l'exode rural s'est poursuivi, en même temps que ces grands pôles ont attiré des migrants urbains de l'intérieur qui ne trouvaient pas sur place d'emploi correspondant à leur formation. Jusqu'à la mise en route des plans quadriennaux dans l'intérieur du pays, cette attraction a été celle des équipements existants et du renforcement de l'armature politique liée à l'indépendance, suivie par celle des nouveaux investissements, dont la mise en chantier a été prioritaire.

Actuellement encore s'étendent les nouvelles installations, de nouvelles se créent. A côté du personnel des complexes industriels édifiés les chantiers du développement retiennent en permanence le personnel des grands travaux industriels ou d'habitat.

• La grande ville CONSTANTINE et les villes moyennes de l'intérieur, les plus peuplées au lendemain de l'indépendance, ont grandi à la mesure de la domination foncière commerciale, politique qu'elles assuraient dans le système colonial: elles ont créé elles-mêmes dans leurs campagnes un sous-emploi latent que la Révolution Agraire le plus souvent, n'a pu combler; ainsi ont elles été surchargées d'immigrants, mal préparés au travail urbain moderne, par un exode rural massif, à la mesure du déséquilibre rural environnant. Tel est le cas de Sidi-Bel-Abbes ou Tlemcen en Oranie, de Sétif ou Batna dans le Constantinois, d'El-Asnam au centre et même, sur le littoral de Mostaganem. Depuis l'indépendance, leur surcharge même a ralenti l'exode rural vers celles qui avaient reçu précédemment l'apport le plus massif, comme Sétif ou Sidi-Bel-Abbes, et l'insuffisance des infrastructures et des services a provoqué le départ des urbains les plus qualifiés vers les grands centres jusqu'à la 2ème tranche du premier plan quadriennal qui a amorcé leur mutation. Cette phase les a trouvées en proie à la tendance à une « désurbanisation structurelle » aggravée par le décalage du début de leur équipement par rapport à celui des pôles littoraux.

• Les villes moyennes intermédiaires de l'intérieur, MASCARA, SAIDA, TIARET, RELIZANE à l'Ouest, EL-KHEMIS MELIANA, TIZI-OUZOU ou MEDEA au centre, BORDJ-BOU-ARERIDJ, GUELMA, AIN-BEIDA, SOUK-AHRAS, TEBESSA à l'Est, connaissaient une faiblesse encore plus grande de leur niveau d'infrastructure, tant en ce qui concerne l'équipement urbain (l'adduction d'eau par exemple) que l'habitat, très largement « périurbain », les implantations administratives, scolaires ou sanitaires. Jouant le rôle de simple relais, elles ne dominaient elles mêmes leur secteur rural qu'imparfaitement, partiellement et dans la dépendance. Grossies néanmoins par l'exode rural d'un rayon plus restreint, elles connaissaient dans l'ensemble un plus fort taux de chômage, en proportion de la plus grande médiocrité de leurs équipements et de leurs fonctions. Il n'y existait pratiquement pas, au delà de l'école élémentaire de moyens de formation professionnelle, qui donnât un avantage sensible à la force de travail urbaine par rapport à celle des campagnes. L'exode rural s'est poursuivi depuis vers elles dans la mesure où elles n'étaient pas saturées.

Certaines de ces villes, bénéficiant de la sollicitude du pouvoir à la mesure des graves problèmes qu'elles posaient, ont reçu, plus précocement de nouveaux équipements (SAIDA, TIZI-OUZOU) d'autres les voient seulement

intervenir. Certaines n'ont pas encore bénéficié d'investissement industriel public véritable (Tebessa, Mascara, Médéa) et ont connu, depuis les débuts de l'industrialisation, une aggravation de leur sous-développement.

Les petites villes, très nombreuses, telles que Ghazaouet, Béni-Saf, Jijel sur la côte, Maghnia, Ain-Témouchent, Ksar-El-Boukhari, Eulma, dans l'intérieur, n'ont disposé à la veille de leur éventuelle mutation, que d'une accumulation peu importante de leur propre force de travail disponible, même si le sous-emploi y était proportionnellement important le nombre des ruraux immigrés restait réduit; la formation professionnelle, en place était nulle. Ces villes filtraient l'exode rural vers les villes moyennes et, au delà vers les grands centres. Leur commandement à l'égard des campagnes restait généralement réduit, leur dépendance totale sur le plan des services.

Dans l'ensemble, à l'exception d'un cas lié à des conditions naturelles privilégiées et au passage du minerai (Ghazaouet) elles n'en sont encore qu'au début de leur industrialisation.

- En zone rurale, certaines localités, plus ou moins proches de l'urbanisation connaissent celle-ci ou sont sur le point de la connaître, le plus souvent en raison même de l'industrialisation en cours. Parmi les premières on peut citer Berrouaghia, Boumerdès, Oued-Rhiou, ou Drâa-Ben-Khedda, parmi les secondes Remchi, Gdyl, Oued-Tlélat, Boghni, Azazga, Bougaa ou d'autres petites centres kabyles. Il est remarquable que ce passage se fait presque toujours dans l'orbite de villes proches, dont ces localités étaient initialement dépendantes : elles étaient par elles-mêmes, à la veille de leur mutation, dépourvues de toute infrastructure : souvent à l'écart des voies ferrées, des circuits énergétiques, sans équipement urbain, sans établissement d'enseignement moyen ou technique parfois sans fonction administrative. L'effectif provenant éventuellement de l'exode rural n'y représentait en aucun cas par son nombre ni par sa composition une force de travail en rapport avec les besoins même d'une unité industrielle importante; celle-ci pouvait se présenter, au moins en partie dans les campagnes environnantes denses ( en Kabylie par exemple ) mais généralement pas dans les hautes plaines ou à leurs abords. Elle pouvait par contre être plus disponible à la ville voisine.

La greffe d'une industrie lorsqu'elle est faite ou est en cours, paraît dans ce cas largement indépendante de l'agglomération elle-même; le terrain d'implantations industrielles en pleine zone rurale, apparaît conditionné essentiellement par le rapport entre la densité de peuplement, le volume de l'émigration et le système de l'exploitation agricole. Il peut dépendre essentiel-

lement de celle-ci lorsqu'il s'agit d'un complexe agro-industriel, dans le cas de Mostefa ben Brahim, dépendre de la ville proche dont il ne constitue alors qu'une zone industrielle éloignée, par exemple à Lakhdaria, susciter la croissance potentiellement urbaine d'une agglomération voisine, comme à Aïn-El-Kébira ou simplement ne jouer qu'un rôle d'activité de complément si l'implantation est à la mesure de la force de travail disponible dans un rayon réduit. On comprend que le volume et le rythme de l'édification d'infrastructures nouvelles et de logements, et ceux de l'application de la Révolution Agraire puissent être déterminants dans la genèse éventuelle de nouveaux problèmes. D'une façon générale, les différentes formes d'implantation industrielle sur des terrains aussi différents engendrent nécessairement des effets souvent contraires.

2 - La diversité des interventions industrielles pèse ainsi différemment selon leur nature, leurs dimensions, leur objectifs.

- La création d'industrie de base est destinée à provoquer un effet d'entraînement à la fois sur l'espace régional et sur l'espace national. Sur le premier, elles agissent avant tout par le volume des effectifs qu'elles emploient par celui des salaires payés, des services industriels, commerciaux ou sociaux qu'elles réclament à l'amont et l'aval, et par l'importance et le rôle second éventuel des infrastructures dont elles déterminent la réalisation. Sur l'espace national, leur objectif est de fournir en aval, en matières premières en énergie ou en produits demi-finis, les industries d'intégration jusqu'aux industries de transformation les plus différenciées. Jusqu'à présent, si cet objectif est pleinement atteint à El-Hadjar, il ne l'est que partiellement à Skikda ou à Arzew dont l'essentiel de la production actuelle de gaz liquéfié est exporté et dont le plastique n'est pas directement utilisable par les complexes intérieurs; il ne l'est pratiquement pas à Ghazaouet dont l'essentiel de la production est constitué par les lingots de Zinc exportés. Seul l'effet de distribution locale et régionale de travail et de revenus et de création d'infrastructures est commun à tous ces pôles.

Ils ont de commun d'occuper des superficies étendues, de consommer des quantités considérables d'eau et d'énergie, d'offrir des emplois au fort coût de création, impliquant pour un grand nombre d'entre eux une formation poussée. Même si le nombre d'emplois créés est relativement faible au regard des investissements, il exige une concentration particulière de force de travail par la multiplication, sauf dans le cas d'une unité isolée comme celle de Ghazaouet. Il exige néanmoins, dans tout les cas, une concentration de force de travail qualifiée en principe urbaine au stade actuel.

Initialement, sauf dans le cas de l'unité de Ghazaouet, ces exigences impliquent la proximité d'une grande agglomération urbaine. L'exigence d'eau, celle d'infrastructures portuaires imposent une localisation tellurienne et littorale. Encore les ports et les infrastructures de desserte et d'habitat qui ont pu être utilisés initialement sont-ils très vite saturés. Ainsi la forme éminemment provisoire de travail industriel qu'est celle des chantiers y devient permanente : pour la construction des infrastructures des logements et des unités industrielles elles mêmes. Les grands pôles industriels de base appellent continuellement des travailleurs pour leurs complexes et leurs chantiers et constituent un facteur d'urbanisation continu.

- Les industries d'intégration nécessitent le groupement en complexes monosectoriels de plusieurs unités dépendant en amont soit de l'industrie de base littorale, soit des sites de production de matière première sur les lieux d'extraction, les carrières pour les cimenteries. Elles exigent de disposer de flux d'énergie importants, gaz naturel, électricité; elles dépendent aussi du commandement qu'elles exercent en aval sur d'éventuelles industries de finition.

Elles sont caractérisées par un coût de création d'emploi en moyenne de 2 à 5 fois inférieur à celui des industries de base littorale et des cimenteries, entre 200.000 et 500.000 DA, et l'importance de leur concentration en fait des implantations à fort taux d'emploi, qui réclament des effectifs de l'ordre de plusieurs milliers de travailleurs, aux niveaux de qualifications différenciées, qui impliquent la recherche d'une force de travail disponible numériquement importante, composée pour une part d'éléments de type urbain.

Elles exigent des moyens de transport économique et de grande capacité ( des voies ferrées ) les reliant aux pôles d'industrie de base, des lignes de transport électrique et des gazoducs, qu'ils existent ou qu'il faille les créer, l'emprise de zones industrielles étendues aux dépens de l'espace rural; la recherche de ressources et l'adduction d'eaux en abondance, à la fois en raison de la somme de consommations industrielles diversifiées et de l'effectif concentré.

Elles nécessitent enfin d'être bien reliées vers l'aval, à leur propre zone rurale, à l'ensemble du marché régional et du marché national, selon leur échelle, pour y desservir des unités de finition.

Ces différentes exigences permettront certes leur implantation dans l'intérieur, pour répondre à la politique de réduction des disparités régionales. Mais elles imposent, dans ce cadre, des choix de localisation dans des villes relativement peuplées et urbanisées, existantes et à susciter, relativement peu éloignées des grands pôles littoraux, bien reliées à ceux-ci et à la région et au pays par fer et par route, que les infrastructures existent ou soient à créer. Le passage des gazoducs définit aussi leur situation; les besoins d'eaux favorisent une implantation tellienne.

Les modes d'organisation par rapport aux marchés peuvent être très divers : les grandes bases régionales monosectorielles de l'industrie du plastique créées par la SONATRACH sont situées dans l'Est, et dans l'Ouest, à SETIF et à EL-ASNAM en fonction des pôles littoraux de SKIKDA et d'ARZEW qui doivent leur fournir les polymères actuellement importés, et du partage en marchés régionaux; elles regroupent les unités exploitées par différentes sociétés. Celles des industries mécaniques majeures implantées par la SONACOME sont au contraire réparties en vue de productions différenciées se partageant le marché national entre à l'Est CONSTANTINE et sa région industrielle (moteurs, tracteurs, machines outils), au centre ALGER, Ain-Oussera (véhicules lourds) et BERROUAGHIA (vannes et pompes), à l'Ouest, SIDI-BEL-ABBES (machinisme agricole) et les projets d'ORAN et TIARET (véhicules). La répartition des unités existantes et des projets SONELEC (BATNA à l'Est, TIZI-OUZOU au centre, SIDI-BEL-ABBES et TLEMCEN à l'Ouest, répondent au même schéma de partage du marché national.

• Les groupements d'unités diversifiées participent avant tout des schémas d'organisation régionale, comportant la création de centres concentrés, la diffusion à l'échelle de tout ou partie d'une des grandes régions du pays. Ils peuvent comporter des unités allant des industries d'intégration aux industries de finition et de service. **A ce titre, ils offrent les mêmes exigences en nombre et en diversification du niveau de formation mais dans des sections plus variées, que les complexes monosectoriels. Leurs impératifs d'infrastructures sont sensiblement les mêmes, à ceci près que le coût moyen de création d'emploi est moindre et le taux d'emploi supérieur.** Aussi bien peuvent-ils leur être associés, en exigeant alors de plus grandes concentrations des moyens capitalistiques, techniques et humains : ainsi à CONSTANTINE, à SETIF, à BATNA, à EL-ASNAM, SIDI-BEL-ABBES, TLEMCEN, dans de grandes Zones Industrielles une ou multiples. Mais dans d'autres cas, prévaut cette seule diversité sectorielle : c'est le cas à GUELMA, TIZI-OUZOU, MOSTAGANEM, SAIDA ou, éventuellement à côté

d'un complexe pilote (La SONIC à SAIDA) figurent des unités diversifiées et des unités de service régional.

• Les industries de transformation et de finition isolées, offrent du fait de leur moindre volume, et de la diversité de leurs exigences en hommes, en capitaux, en eau, en énergie, en moyens de transports, une plus grande souplesse d'implantation. Celle-ci permet à certaines d'entre elles de dimensions réduites (matériaux de construction, textiles, alimentation) l'implantation du tell au sahara, jusqu'en milieu rural, où elles ne réclament nécessairement ni des moyens de transports lourds, ni une grande abondance d'eau, ni une grande superficie, ni une force de travail disponible nombreuse et qualifiée. La variété est grande des unités de boulonnerie visserie de la SONACOME (Ain-Kébira, Oued-Rhiou) aux moulins groupes de la SN.SEMPAC (par exemple en voie d'achèvement à Ouled Mimoun) aux 25 ateliers de confection de la SONITEX et aux unités de matériaux de construction des entreprises de Wilaya.

De la concordance ou de la non concordance entre les types d'industrie implantée et les milieux d'implantation peut surgir ou non une harmonie de développement telle que la mutation des fonctions ne nécessite pas des modifications importantes du peuplement et des mouvements de population définitifs ou périodiques, et permette la résorption du sous emploi local sans entrer en concurrence avec d'autres secteurs d'activité tels que celui de la production agricole. Les conséquences sur la concurrence pour l'espace, la concurrence pour l'eau, l'apparition de nouveaux besoins en services sociaux, ou en logements, le développement du marché sont nécessairement très différents selon le mode de rencontre entre le milieu d'implantation et le type de greffon industriel.

### 3 - Les modes de rencontre du milieu et des types d'industrie

L'approche ci-dessous tente de schématiser approximativement la réalité des rencontres entre les principaux types d'industrie, et éventuellement les grands chantiers induits, et les différents types de milieux où elles sont implantées, littoral ou intérieur ( à différencier entre tell, hautes plaines, sahara ), urbain ( à différents niveaux ) ou rural ( là encore à différencier selon le mode d'occupation du sol ).

- De fait, les industries de base à gros effectifs sont actuellement implantées sur le littoral, dans les grandes régions urbaines, en marge de la ville même pour les plus importantes, exceptionnellement, dans le cas de Ghazaouet dans une petite ville, mais à une échelle relativement réduite. Les grands projets tendent soit, à étendre une zone urbaine (future sidérurgie de la Macta), soit à en créer une nouvelle à proximité d'une petite ville portuaire (sidérurgie de Jijel), toujours sur le littoral, à l'exception du projet d'électrolyse de l'aluminium de M'sila. Leur extension donne toujours lieu à des chantiers importants.

La seule exception est celle des grandes cimenteries, dont le site est imposé par des ressources naturelles. Encore faut-il noter que, si elles sont parfois situées en zone rurale, elles tendent à participer à son urbanisation (Ain-El-Kébira, Zahana, Meftah), se placent dans l'orbite d'une petite ville (Azzaba) ou sont en fait intégrées à l'économie d'une région urbaine (Meftah, Zahana), ou d'une grande zone industrielle qu'elle contribue à fixer (El-Asnam). Ces conditions diffèrent quelque peu de celles des industries de première transformation et de conditionnement de minerai et hydrocarbures.

- Les complexes d'intégration combinés à des groupements régionaux d'industries diversifiées sont tous implantés dans les grandes ou moyennes villes. Il s'y adjoignent aux industries de base dans les grands pôles littoraux. Dans l'intérieur, ils jalonnent voies ferrées et gazoducs à l'intérieur du Tell et les Hautes Plaines, dans des villes qui ont toutes subi dans l'ensemble une surcharge des migrants ruraux et une diaspora de leurs cadres au milieu de Zones rurales qu'elles commandent et qui sont marquées par un sous emploi agricole dû soit au système de grande monoculture soit au morcellement de l'exploitation privée montagnarde (dans le cas de Tizi-Ouzou).

- Les complexes d'intégration isolés sont cependant, dans deux cas implantés dans les petites villes, urbanisées par leur présence. A Berrouaghia comme à Drâa Ben-Khedda, ces localités disposent de voies ferrées et sont placées dans l'orbite de villes plus importantes (Médéa et Tizi-Ouzou), disposant d'une force de travail initialement disponible. La seconde est en outre située dans une région de forte densité rurale.

- Les groupements isolés d'industries diversifiées occupent également des villes moyennes surtout intermédiaires dans des situations géographiques extrêmement diversifiées, qui excluent surtout le Tell Oranais, compte tenu de

son « avance » acquise à l'époque colonial. Le volontarisme est ici lisible dans l'implantation aux lisières du Tell et des Hautes Plaines (Tiaret, Saida) en fonction des marchés à développer, et dans celle saharienne, de Ghardaïa, liée en même temps à titre exceptionnel à l'importance des capitaux privés. De ce fait, et à cette exception près, leur environnement rural reste très variable, mais la desserte en infrastructure technique initiale existe toujours, si médiocre soit elle, comme la disponibilité en force de travail en nombre, mais dans l'ensemble sans qualification. Dans certains cas cependant (Aïn-El-Kébira etc...) leur insertion dans les petites villes, voire en milieu rural, pose le problème d'une concurrence aigue avec l'agriculture pour la recherche de la force de travail et à terme, celui de la nécessité de l'urbanisation.

- Les industries isolées elles-mêmes très diverses, constituent tantôt le début de l'industrialisation de villes moyennes intermédiaires, plus fréquemment l'unique occupation productive de petites villes ou leur facteur d'urbanisation; elles caractérisent enfin les implantations rurales. Dans le premier cas, elles ne peuvent évidemment suffire à absorber la force de travail en surnombre, la mutation des fonctions urbaines paraît à peine amorcée et la crise pré-industrielle continue à se poser dans les mêmes termes qu'auparavant. Dans les deux derniers, selon la taille de l'établissement implanté, l'industrie peut contribuer à résoudre les problèmes de sous-emploi ou poser celui de la recherche de force de travail et de concurrence dans ce domaine, avec l'agriculture

- Nombre de villes enfin ne connaissent pas de nouvelles implantations industrielles importantes. C'est, jusqu'à présent, le cas de plusieurs d'entre elles dans le Tell Oranais (Aïn Témouchent, O.Sig, Mascara, malgré les projets) ou d'autres (Bou-Saâda, Tebessa, Béchar) surtout aux frontières de la Steppe et du désert. La crise de l'emploi y persiste évidemment, et de nouveaux problèmes ne se poseront que lorsque s'amorce leur mutation.

### III - L'APPROCHE DES PROBLEMES ET LES METHODES UTILISEES.

C'est en fonction de cette problématique que nous avons entrepris ce travail. Il ne pouvait s'agir pour nous d'une analyse exhaustive. Nous ne pouvions approcher les problèmes qu'à partir de sondages portant sur quelques localités caractéristiques et dans ces localités sur quelques types d'entreprises. La première question posée est donc celle du choix des échantillons.

1 - Le choix des échantillons a été fait en tenant compte à la fois de la situation géographique, du type de localité industrialisée, et de la gamme des types d'industrie implantée. Il ne s'agit pas d'un choix définitif qui permette d'extrapoler : de nombreuses autres études devront être entreprises et suivies, avant de parvenir à un résultat global; elles nécessiteront l'élargissement de l'équipe de chercheurs susceptibles de s'y consacrer. Nous entendons cependant offrir à ces perspectives quelques hypothèses de travail et les premiers éléments d'une méthode d'analyse.

Il nous a paru important de choisir des échantillons à travers les principaux types de localisation et d'industrie. A ce titre, nous avons retenu un exemple d'industrie de base (Ghazaouet), un exemple de chantiers liés au développement d'un complexe industriel de base (Arzew-Bethioua), trois exemples d'industrie d'intégration (Sidi Bel-Abbès, Sétif, Berrouaghia), l'exemple d'un groupement d'industries diversifiées (Mostaganem), celui d'une unité industrielle mineure insérée dans un groupement d'industries diversifiées (celui de Saida). Les localisations de ces échantillons concernent à la fois le cas d'une petite ville et celui d'une grande région urbaine littorales pour l'analyse de l'industrie de base et des chantiers qu'elle induit; ceux d'une petite ville en voie d'urbanisation (Berrouaghia) de la limite Sud du Tell central (Algérois) et de trois villes moyennes d'importance régionale, la première littorale au contact de la vallée du Chelif et du Tell Oranais (Mostaganem), la seconde bisectorielle, Sidi-Bel-Abbès, dans le Tell Oranais, la troisième monosectorielle, Sétif, à la limite Nord des Hautes Plaines Constantinoises celui enfin d'une ville moyenne intermédiaire, Saida commandant à une partie importante du sud du tell et des plaines oranaises.

Dans ce cas, le choix d'une unité de service permet d'étudier le rôle particulier d'une unité d'un type proche de celui de beaucoup d'unités isolées, dont nous n'avons pu inclure aucune dans notre échantillonnage.

Six des sept échantillons sont analysés dans cette étude, celui de Sidi-Bel-Abbès ayant constitué notre prototype d'analyse - (1) -, auquel nous faisons référence. Nous pouvons également faire référence aux premiers résultats que l'un de nous deux (.B. Semmoud) a par ailleurs obtenu en ce qui concerne les unités industrielles elles mêmes d'Arzew-Bethioua.

La localisation précise des choix opérés tient également compte des possibilités qui étaient nôtres : l'un d'entre nous ( A. Prenant ) avait abordé

l'étude urbaine de Sidi-Bel-Abbès et de Sétif antérieurement à l'industrialisation mais pas les autres villes étudiées pour lesquelles nous avons entrepris une étude spécifique moins pressée.

Les possibilités d'accès aux entreprises ont nécessairement limité aussi notre champ d'études, et nous tenons à remercier ici les responsables qui se sont intéressés à notre projet et nous ont fourni documentation et possibilités d'enquête.

2 - Notre méthode a consisté à comparer la fonction, le peuplement et la dynamique migratoire des villes industrialisées, et de leur environnement avant leur mutation avec le recrutement opéré dans les villes, dans leur environnement et en dehors même de leur région par les unités implantées.

a) Dans l'analyse de la situation antérieure, nous avons plus particulièrement notre attention sur la stratification socio-professionnelle, la répartition de l'emploi non agricole, du chômage par âge ou par sexe, selon l'origine géographique, locale, rurale régionale ou extrarégionale, en fonction des vagues d'immigration qui ont contribué à former la population. Les principaux documents utilisés à cette fin ont été les résultats du recensement de 1966 et des sondages opérés sur les caractéristiques des parents des enfants domiciliés dans les villes étudiées, nés au cours de cette année de référence, éventuellement avant la guerre d'indépendance, et en 1973, avant le démarrage des industries.

b) Dans l'analyse des conséquences de l'industrialisation sur l'emploi et le peuplement, nous nous sommes attachés à dégager les caractéristiques générales du personnel employé et à comparer ces caractéristiques en fonction de l'origine géographique, locale, rurale régionale ou extrarégionale, de ses membres.

Dans le premier ordre d'idées, la composition organique du personnel, selon la qualification et l'affectation avait été mise en relation avec la répartition par sexe et par âge des travailleurs, leur niveau de formation, leur situation de famille et leurs charges.

Dans le second ordre d'idées, nous avons mis ces caractéristiques en rapport avec le lieu de naissance, le lieu de résidence au moment du recrutement, les conditions (lieux et dates de recrutement), le domicile actuel

des travailleurs et de leurs familles.

Toutes ces opérations n'ont cependant pas pu être faites pour toutes les unités retenues en raison de l'inégalité des sources d'information dont nous avons disposé.

c) L'utilisation des résultats nous a permis en premier lieu de définir les modifications que l'industrie a provoquées dans la formation de la population urbaine, à la fois dans sa composition géographique et dans sa structure professionnelle. Nous avons pu ainsi approcher la nature et le volume de l'accroissement de population provoqué, et sa part dans l'accroissement global de la population, approcher aussi l'impact de l'industrialisation sur le chômage urbain et sur l'emploi rural environnant, quantifier et localiser les prélèvements opérés sur d'autres secteurs de production et de services, et le volume des migrations périodiques ou définitives du travail. Nous nous sommes efforcés également de mesurer l'impact économique résultant de la rémunération de la force de travail, dans les villes et leur région, selon le niveau social et professionnel des salariés pour eux-mêmes et pour l'économie locale et régionale : apport et répartition des nouveaux revenus, besoin de constructions nouvelles de logements et d'équipements sociaux. C'est par cette voie que nous avons cherché dans quelle mesure il y avait développement économique et social, dans quelle mesure aussi il y avait surrection de nouveaux problèmes nés du développement créateurs de nouveaux types de contradiction et éventuellement de « crise ». C'est dans ce sens que nous avons cherché à aboutir à des conclusions, qui soient ancrées dans une réalité en perpétuel changement.

#### A. PRENANT et B. SEMMOUD

(1) A. PRENANT, B. SEMMOUD : Nouveaux emplois industriels et modifications des mouvements migratoires à Sidi-Bel-Abbès, 4ème colloque de Géographie Maghrébine - TUNIS 1976.

# مجلة الجغرافيا للغرب

## - spécial Industrie -

	AVANT-PROPOS.....	1
	Introduction générale.....	3
B. SEMMOUD	Les chantiers d'industrialisation du pôle d'Arzew - Emploi, incidences et impact.....	21
B. SEMMOUD	Incidences de l'industrialisation à Mostaga- nem.....	46
A. PRENANT	Industrialisation et urbanisation à Saïda.....	69
A. PRENANT	Le rôle de l'implantation d'une base indus- trielle régionale dans la mutation d'une « capitale agraire » de l'intérieur de l'Algé- rie : la base régionale des plastiques de l'Est à Sétif.....	114
A. PRENANT	Industrialisation, urbanisation et migrations du travail à Berrouaghia.....	192
B. SEMMOUD	L'industrialisation de Ghazaouet. Etude de localisation industrielle. Implications géogra- phiques.....	264

COMITÉ DE PUBLICATION : A. BENDJELID - O. BOUCHENAKI - S. MOKRANE - B. SEMMOUD

COMPOSITION : A. BOUTALEB - H. ROUBA

IMPRESSION : S. AOUF - Z. BENABADJI - A. DERRAR - T. HAMMOU -

H. MESSABIH - O. YAHIANI.

Imprimé

ENSEP - ORAN